Appel à communication

Économie des conventions et politiques sociales

Journée d'étude organisée le 10 novembre 2023

Laboratoire Clersé – Université de Lille

Argumentaire

La thématique des politiques sociales soulève deux enjeux. Le premier est lié à l'actualité : les récentes réformes des politiques sociales, à la fois à travers l'Europe et en France, suscitent des défis économiques, sociaux et écologiques. Ces réformes concernent l'ensemble des activités de l'État social (Ramaux, 2016), de la protection sociale (assurance santé, assurance chômage, système de retraite…) aux transformations des services publics (pôle emploi, nouvelle gestion de l'emploi public, hôpital public…). Le deuxième est lié à la pluralité des acteurs et des représentants qui guident l'élaboration et la mise en place des politiques sociales : leurs origines, les justifications relatives à leur mise en place, leurs effets et leurs critiques.

L'objectif de la journée d'étude **économie des conventions et politiques sociales** est de réunir des chercheurs et chercheuses de toutes disciplines (économie, sociologie, gestion, sciences politiques…) qui travaillent sur les politiques sociales à partir du cadre théorique de l'économie des conventions (Diaz-Bone et Larquier, 2023). Les propositions de communications peuvent porter, par exemple, sur les transformations du secteur de la santé (Batifoulier, Da Silva et Duchesne, 2019), de la protection sociale (Chiapello et Knoll, 2020), du travail (Larquier et Rieucau, 2019 ; Semenowicz, 2018), de l'éducation (Imdorf, Leemann 2023) ou encore du développement durable (Sébert 2022; Carnoye 2017).

Les propositions de communication peuvent s'inscrire dans deux axes :

(1) L'apport du programme de recherche de l'économie des conventions à l'étude et à la compréhension des politiques sociales. **De quelle manière l'économie des conventions éclaire l'élaboration et la mise en place de politiques sociales ? Comment les acteurs privés et publics participent-ils à la construction des politiques sociales ?** Cette problématique peut amener à l'analyse de l'État comme une convention (Salais, 2015), c'est-à-dire comme une ressource sur laquelle s'appuient les acteurs pour se coordonner. Les politiques sociales peuvent également être envisagées comme un groupe d'actions, publiques et/ou privées, menées par des acteurs qui mettent en place les politiques, les appliquent ou les réinterprètent en fonction de leurs représentations de la justice sociale (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Boltanski et Chiapello, 1999). Il peut également s'agir de questionner les motifs pour

lesquels les acteurs privés s'investissent dans les politiques sociales ou encore les enjeux de coordination avec les acteurs publics lors de l'élaboration et la mise en place de ces politiques.

(2) Le deuxième axe propose de questionner des enjeux de méthodes avec et au sein du programme de recherche de l'économie des conventions. **Quelles méthodes empiriques retenir ? En particulier, comment étudier les justifications des acteurs lors de leurs prises de décisions dans la mise en place de politiques sociales ?** Les méthodes empiriques permettent de prendre en compte et de mettre en lumière la pluralité des actions, des discours et des représentations des acteurs dans la construction et l'évolution des politiques sociales. Cet axe peut alors amener à réfléchir à la nature, l'intérêt et les limites des matériaux utilisés (entretiens semi-directifs, monographies, littérature grise, bases de données, etc.) dans les travaux conventionnalistes qui portent sur les politiques sociales. Par exemple, quel type de logiciels ou d'outils utiliser pour produire des résultats à partir de ces différents matériaux ? Mais aussi, quels sont les effets de ces résultats sur les acteurs et actrices de terrain, souvent à l'origine des matériaux empiriques étudiés et parfois à la recherche d'explications ou d'analyse des politiques sociales qu'ils participent à mettre en œuvre ? Ce second axe peut ainsi donner l'occasion d'élaborer une réflexivité commune sur les effets de la recherche en économie des conventions sur les terrains étudiés.

Modalités pratiques d'organisation

Cette journée d'étude fait suite à l'atelier sur l'économie et la sociologie des conventions qui sera organisée lors du 11e congrès de l'association française d'économie politique. L'objectif de la journée est de réunir des chercheuses et chercheurs qui travaillent à partir des outils et concepts de l'économie des conventions.

Les propositions de communications sont attendues pour le **15 septembre 2023** et ne devront pas excéder deux pages, bibliographie indicative comprise (entre 5 et 10 références). Les propositions de communication sont à envoyer aux adresses mails suivantes : olivier.gayot@univ-lille.fr ; cecile.vasseur@univ-lille.fr ; guillemette.de-larquier@univ-lille.fr. Le document devra comporter le nom, prénom, adresse mail et appartenances institutionnelles. Les réponses seront envoyées début octobre.

Le comité d'organisation :

Olivier Gayot, Université de Lille – Clersé

Guillemette de Larquier, Université de Lille – Clersé

Cécile Vasseur, Université de Lille – Clersé

Bibliographie indicative

Batifoulier P., Da Silva N. et Duchesne V. (2019), « The dynamics of Conventions: The Case of the French Social Security System », *Historical Social Research*, 44(1), p. 258-284.

Boltanski L. et Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Boltanski L. et Thevenot L. (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris

Canoye L. (2017), « L'écologisme, une critique du capitalisme ? L'école française des conventions au risque de la question environnementale », *Revue de philosophie économique*, 18(2), 2017, p. 29-58.

Chiapello E. et Knoll L. (2020), « The Welfare Conventions Approach: A Comparative Perspective on Social Impact Bonds », *Journal of Comparative Policy Analysis*, p. 1-16.

Diaz-Bone R. et Larquier (de) G. (2023), « Conventions: Meanings and Applications of a Core Concept in Economics and Sociology of Conventions », *in* R. Diaz-Bone et G de Larquier (eds), *Handbook of Economics and Sociology of Conventions*. Springer, Cham.

Imdorf C. et Leemann, R. (2023). Education and Conventions. In : R. Diaz-Bone, et G. de Larquier (eds) , *Handbook of economics and sociology of conventions*. Springer, Cham (Online first)

Larquier (de) G. et Rieucau G. (2019), « Valuation and Matching: A Conventionalist Explanation of Labor Markets by Firms' Recruitment Channels », *Historical Social Research*, 44(1), p. 52-72.

Ramaux C. (2016), « L'Etat social en quête de légitimité » in P. Batifoulier, F. Bessis, A. Ghirardello, G. de Larquier et D. Remillon, *Dictionnaire des conventions. Autour des travaux d'Olivier Favereau*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve D'Asq, pp. 193- 197.

Salais R. (2015), « Revisiter la question de l'État à la lumière de la crise de l'Europe. État extérieur, situé ou absent », *Revue Française de Socio-Économie*, hors-série(2), p. 245-262.

Sébert A. (2022), *Qualifications et prises en charge de la précarité énergétique : une analyse économique institutionnaliste*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Lille, 2022.

Semenowicz P. (2018), « Une analyse conventionnaliste des partenariats sociaux : l'exemple de l'insertion par l'activité économique », *Revue Française de Socio-Économie*, 20(1), 217-234.